

Emploi et activité poursuivent leur progression, des signes de fragilité apparaissent

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 45 • Juillet 2023

Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi salarié poursuit sa progression dans les Pays de la Loire, grâce au dynamisme des secteurs tertiaire marchand et industriel, tandis que l'emploi intérimaire se replie nettement. Le taux de chômage recule, à 5,6 %, soit le plus faible taux de chômage français. L'activité économique accélère au 1^{er} trimestre mais ralentit nettement en avril. Dans la construction, le recul des permis de construire s'accroît et les mises en chantier diminuent de nouveau. Les créations d'entreprises sont en baisse tandis que les défaillances poursuivent leur hausse. La fréquentation hôtelière reste en dessous de son niveau d'avant-crise, principalement en Loire-Atlantique.

L'emploi continue de progresser au 1^{er} trimestre 2023

Au 1^{er} trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié progresse (+0,5 %), après +0,4 % au 4^e trimestre 2022. La région compte ainsi 1,58 million d'emplois salariés, soit une création nette de 7 250 emplois. En France, l'emploi progresse également (+0,3 %) dans un contexte de normalisation des conditions de production et de légère progression de la croissance économique. Au total, au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi salarié dépasse de 1,6 % (soit + 25 350 emplois) son niveau d'un an auparavant et de 7,3 % son niveau d'avant-crise du 1^{er} trimestre 2019 (contre respectivement +1,3 % et +4,5 % en France). Sur un an, environ un quart de cette hausse s'explique par le dynamisme des contrats en alternance.

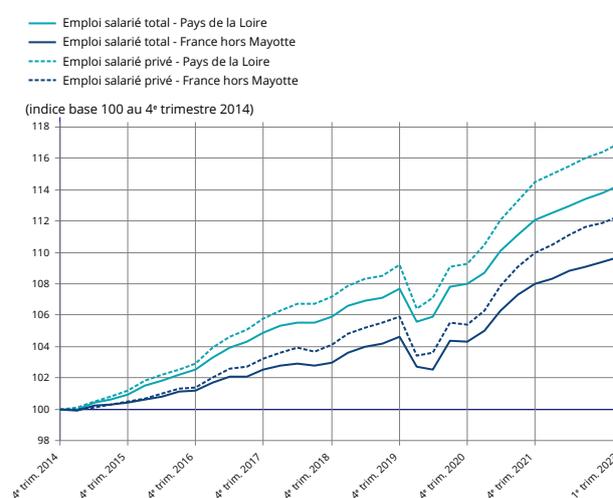
L'emploi augmente dans tous les départements de la région : +0,7 % en Loire-Atlantique, +0,5 % en Mayenne, +0,4 % en Vendée et +0,3 % dans la Sarthe. Il est quasi stable en Maine-et-Loire (+0,1 %). La région bénéficie d'une croissance de l'emploi privé (+0,6 %) tandis que l'emploi public est stable. Sur un an, l'emploi privé augmente de 1,8 % dans la région, et de 1,6 % en France. Sur la même période, l'emploi public augmente de 0,9 % dans la région tandis qu'il est quasi stable en France (+0,1 %).

L'emploi accélère dans le tertiaire marchand, l'intérim se replie nettement

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié accélère nettement au 1^{er} trimestre 2023 : +0,9 %, après +0,1 % au 4^e trimestre 2022, soit une création nette de 5 610 emplois. En France, la hausse est un peu plus modérée (+0,7 %). La hausse trimestrielle est portée en premier lieu par l'emploi dans les services aux entreprises (+1,3 %, +2 020 emplois), puis dans les services aux ménages (+1,8 %, +1 300 emplois). L'emploi augmente également

dans l'information-communication (+1,8 %, +790 emplois), dans l'hébergement-restauration (+1,2 %, +680 emplois), dans les transports (+0,5 %, +400 emplois) et dans les services financiers (+0,5 %, 240 emplois). Il est quasi stable dans le commerce et les services immobiliers (+0,1 %). L'emploi dans le tertiaire marchand croît fortement en Vendée, en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et dans la Sarthe (de +0,7 % à +1,1 %). La hausse est plus timide en Mayenne (+0,2 %). Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 2,7 %, contre +2,3 % en France.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

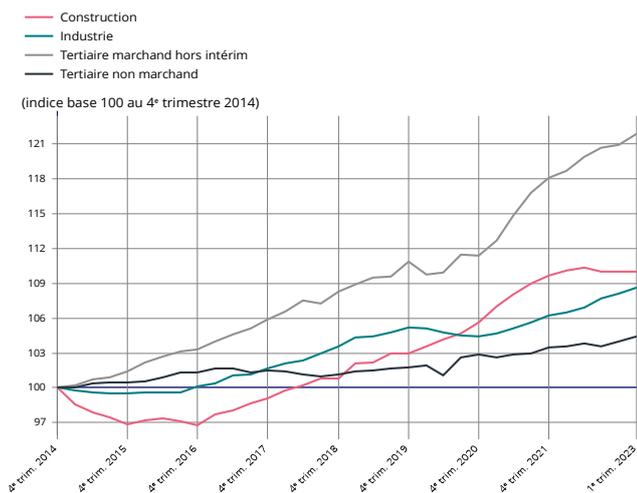


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

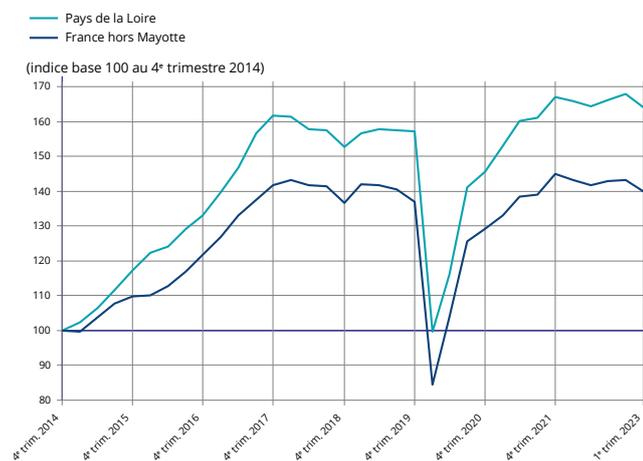
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, se replie nettement : -2,4 %, soit -1 630 emplois, pénalisé par une baisse des effectifs dans les services et dans une moindre mesure dans l'industrie. Ce recul fait plus que compenser la hausse des deux trimestres précédents : +1,1 % aux 3^e et 4^e trimestres 2022. En France, la baisse est du même ordre (-2,2 %). Hormis en Mayenne où il augmente de 3,8 %, l'intérim recule dans tous les autres départements (de -1,4 % à -5,2 %).

Sur un an, l'emploi intérimaire recule de 1,1 % dans la région et de 2,2 % en France. Il dépasse cependant son niveau d'avant-crise dans la région (+4,7 %) mais reste en deçà en France (-1,4 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi progresse encore dans l'industrie et se stabilise dans la construction

L'emploi industriel progresse de nouveau au 1^{er} trimestre 2023 dans la région : +0,5 %, après +0,3 % au trimestre précédent. En France, il augmente plus faiblement (+0,3 %). La hausse est plus marquée en Loire-Atlantique (+0,9 %) et en Maine-et-Loire (+0,7 %) que dans les autres départements (de +0,2 % à +0,3 %). L'emploi croît plus fortement dans les secteurs de la cokéfaction et

raffinage (+1,8 %) et des biens d'équipement (+1,4 %). La hausse est plus modérée dans les matériels de transports (+0,5 %) et l'industrie agro-alimentaire (+0,3 %). Sur un an, l'emploi industriel progresse de 2,0 % dans la région et de 1,2 % en France. Dans la construction, l'emploi est stable, après +0,1 % au trimestre précédent. En France, il l'est également (-0,1 %). L'emploi progresse légèrement en Vendée (+0,3 %). Il est stable en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire tandis qu'il recule dans la Sarthe (-0,3 %) et en Mayenne (-0,5 %). Sur un an, l'emploi dans la construction est quasi stable dans la région (-0,1 %) alors qu'il progresse en France (+0,4 %).

► 4. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Sources : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

Le taux de chômage en légère baisse au 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2023, le taux de chômage dans les Pays de la Loire est en légère baisse : -0,1 point, à 5,6 % de la population active. En France, il est stable et s'établit à 7,1 %. Dans la région, le taux de chômage est inférieur de 0,4 point à son niveau d'un an auparavant et atteint son plus bas niveau depuis le 1^{er} trimestre 2008. La région Pays de la Loire détient le plus faible taux de chômage français. Le taux de chômage est stable en Vendée et recule légèrement dans les autres départements (de -0,1 à -0,2 point). La Mayenne (4,8 %) et la Vendée (5,1 %) se situent respectivement aux 3^e et 7^e rang des départements français ayant les plus faibles taux de chômage.

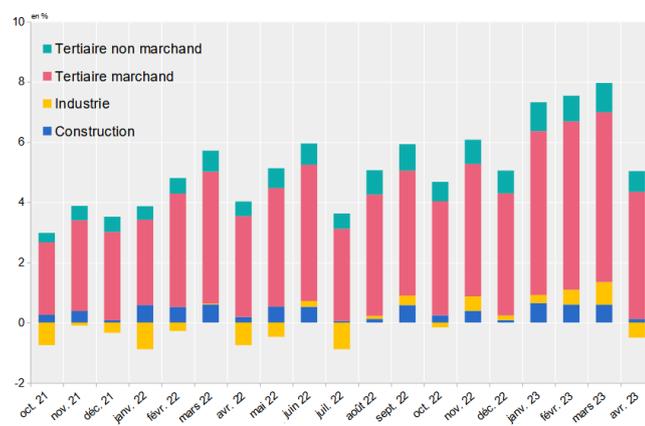
Après avoir connu une baisse tendancielle durant sept trimestres, puis s'être stabilisé aux 2^e et 3^e trimestres 2022, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse pour la seconde fois consécutive : -1,2 %, après -5,4 % au trimestre précédent. Il se situe à 7,3 % au-dessous de son niveau du 1^{er} trimestre 2022. On dénombre ainsi 130 500 demandeurs d'emploi de catégorie A en moyenne au 1^{er} trimestre 2023 dans la région.

L'activité économique accélère au 1^{er} trimestre mais ralentit nettement en avril

Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors activité partielle), l'activité dans la région accélère au 1^{er} trimestre 2023 : +8 % par rapport à la même période de 2019, après +5 % aux 3^e et 4^e trimestres 2022. En France, l'activité reste moins dynamique (+6 % au 1^{er} trimestre). Au premier trimestre, le volume d'heures rémunérées est nettement supérieur à celui d'avant-crise en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (+9 %). Il l'est plus modérément en Mayenne (+4 %) et dans la Sarthe (+3 %), pénalisé par un secteur tertiaire marchand moins dynamique mais aussi par certains secteurs industriels où persistent encore quelques difficultés, notamment la fabrication de matériel de transports, ainsi que le

secteur des autres branches industrielles en Mayenne. Dans la région, l'ensemble du tertiaire marchand accélère (+11 % au 1^{er} trimestre 2023, après +8 % au 4^e trimestre 2022), et reste le principal contributeur à la hausse d'activité. L'hébergement restauration, très dynamique au 2^d semestre 2022, accélère nettement au 1^{er} trimestre 2023 (+11 %, après +7 % au 4^e trimestre 2022). L'activité accélère également fortement dans la construction (+6 %, après +2 % au trimestre précédent). Elle augmente plus modérément dans le tertiaire non marchand (+8 %, après +7 % au trimestre précédent) ainsi que dans l'industrie (+2 %, après +1 % au trimestre précédent). Le secteur de la fabrication de matériel de transports progresse nettement et revient à un niveau proche de son niveau d'avant-crise (-1 %, après -6 % au 4^e trimestre 2022). En avril 2023, l'activité ralentit nettement par rapport au 1^{er} trimestre (+5 %). Le tertiaire marchand et la construction sont particulièrement concernés par ce ralentissement tandis que l'industrie repasse sous son niveau d'avant-crise.

► 5. Contribution à l'activité, par secteur



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

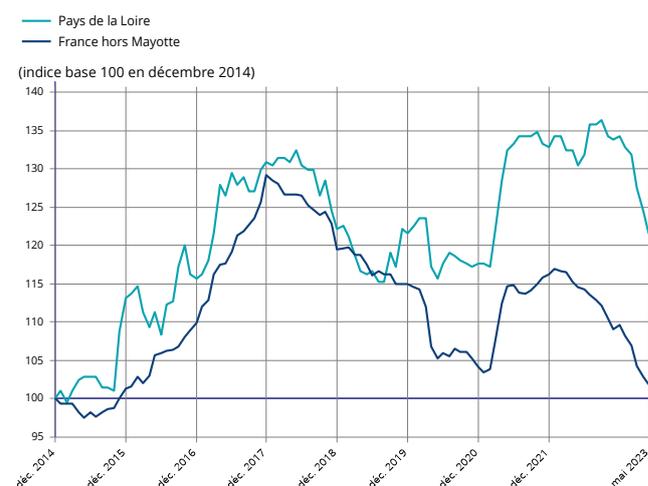
Le recul des permis de construire s'accroît, nouvelle baisse des logements commencés

Dans les Pays de la Loire, 27 400 logements sont autorisés à la construction entre avril 2022 et mars 2023, soit 12,1 % de moins par rapport au cumul annuel enregistré trois mois plus tôt. Ce recul au 1^{er} trimestre s'amplifie par rapport aux baisses des deux trimestres précédents. Il est plus marqué qu'au niveau national (-8,7 %). Depuis septembre 2022, le nombre d'autorisations n'a cessé de refluer. Cette baisse continue s'explique notamment par la hausse des coûts de construction dans le sillage de la guerre en Ukraine et par la hausse des taux d'intérêt, conjuguée à la réglementation financière, qui a rendu plus difficile l'accès au crédit pour les particuliers. La baisse des autorisations est plus forte pour les logements individuels (-17,2 %) que pour le parc collectif (-5,7 %). Les autorisations reculent nettement en Maine-et-Loire, en Vendée et dans la Sarthe (respectivement -15,7 %, -15,5 % et -13,8 %). Le repli est plus modéré en Loire-Atlantique (-9,9 %). En revanche, les autorisations de construction progressent en Mayenne (+4,6 %). Sur un an, le nombre de logements autorisés dans les Pays de la Loire diminue fortement (-22,6 %), soit nettement plus qu'en France (-11,1 %).

Fin mars 2023, 26 000 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Au 1^{er} trimestre 2023, la construction de logements diminue par rapport au 4^e trimestre 2022 (-5,0 %), suivant la tendance nationale (-4,8 %). Les logements commencés diminuent dans le parc collectif (-5,3 %) comme pour les logements individuels (-4,7 %). Les logements commencés diminuent dans quatre départements de la région (de -5,0 % en Loire-Atlantique à -6,9 % dans la Sarthe), mais progressent légèrement en Mayenne (+2,4 %). Sur un an, les mises en chantier

diminuent de 3,6 % dans la région, contre une baisse de 10,5 % en France.

► 6. Évolution du nombre de logements commencés



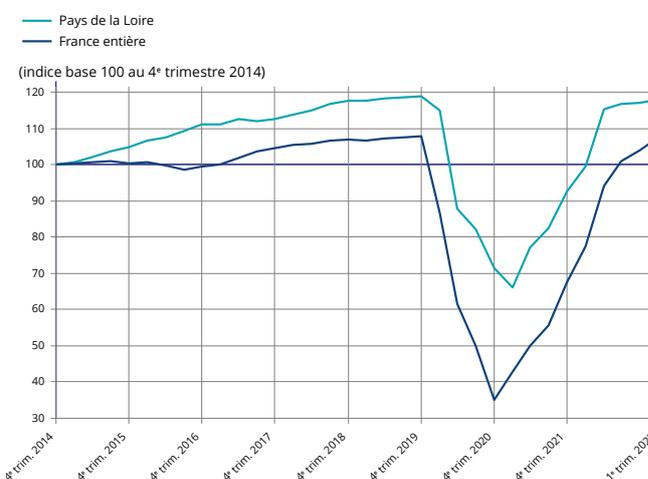
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

Une fréquentation hôtelière en dessous de son niveau d'avant-crise

Au 1^{er} trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 1,27 million de nuitées, soit une fréquentation hôtelière inférieure au 1^{er} trimestre 2019 (-5,4 %), alors que la France métropolitaine retrouve son niveau d'avant-crise. La fréquentation est néanmoins supérieure au 1^{er} trimestre 2022 (+5,3 %) où l'activité des hôtels avait été impactée par la recrudescence de l'épidémie et les restrictions associées. La baisse de fréquentation par rapport à l'avant-crise concerne aussi bien la clientèle française (-5,1 %) que la clientèle étrangère (-8,5 %). Elle se retrouve principalement en Loire-Atlantique (-12,8 % au 1^{er} trimestre par rapport à la même période de 2019), où la clientèle française et étrangère fait défaut. La Vendée retrouve son niveau de fréquentation d'avant-crise et la dynamique se poursuit dans les hôtels du Maine-et-Loire (+5,6 %).

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2014.

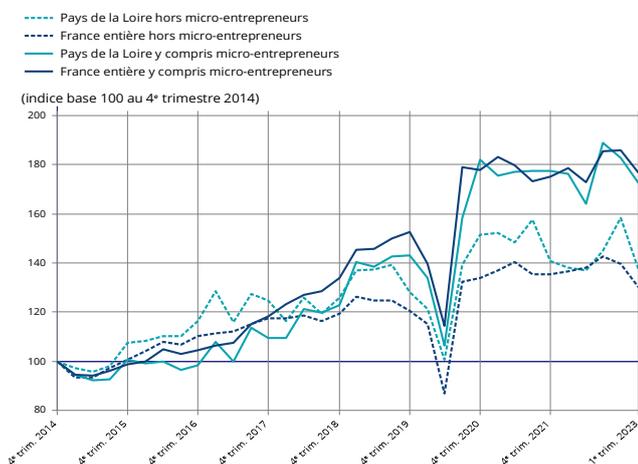
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Avertissement sur les créations d'entreprises : Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de la [publication nationale](#). Par ailleurs, par rapport à la note portant sur le quatrième trimestre 2022, les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées en retirant, en données brutes au niveau national, environ 10 000 créations qui avaient finalement été invalidées.

Les créations d'entreprises baissent, les défaillances poursuivent leur hausse

Au 1^{er} trimestre 2023, 11 220 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 5,7 % par rapport au trimestre précédent. Il s'agit du second trimestre consécutif de baisse. En France, les créations d'entreprises diminuent au même rythme (-5,0 %). Dans la région, les créations d'entreprises individuelles et de sociétés se replient nettement (-13,4 %, après +9,5 % au trimestre précédent). Dans le même temps, les immatriculations de micro-entrepreneurs sont stables (+0,0 %, après -10,8 % au trimestre précédent). Les créations d'entreprises reculent davantage dans la construction (-7,6 %) et les services (-6,7 %). Elles diminuent dans une moindre mesure dans l'industrie (-3,4 %) et dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (-2,9 %). Sur un an, les créations d'entreprises baissent dans la région (-2,2 %), un peu moins au niveau national (-1,2 %).

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

► Pour en savoir plus

- [Note de conjoncture](#), Insee Conjoncture, juin 2023.
- [Bilan économique 2022](#), Insee Conjoncture Pays de la Loire, juin 2023.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur insee.fr.

Insee Pays de la Loire
 105, rue des Français Libres
 BP 67401
 44274 NANTES
 Cedex 2

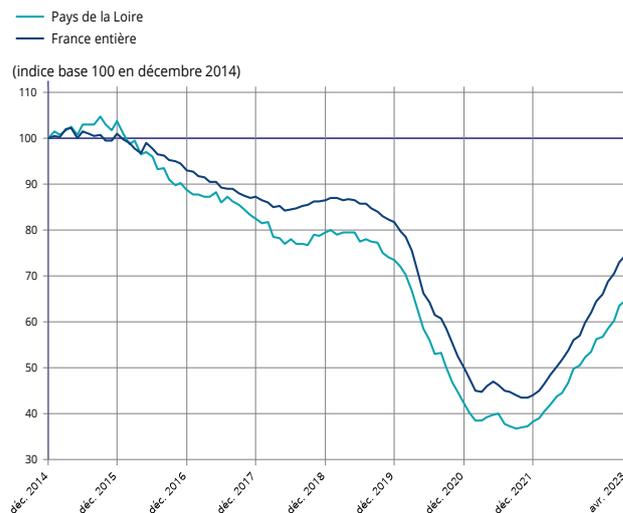
Directeur de la publication :
 Arnaud Degorre

Rédactrice en chef :
 Valérie Deroin

Bureau de presse :
 02 40 41 75 89
 ISSN 2416 -- 8807
 © Insee Pays de la Loire
www.insee.fr



► 9. Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 05 janv. 2023, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

Fin mars 2023, 1 920 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 710 défaillances fin décembre 2022. Le nombre de défaillances d'entreprises continue de croître (+12,1 % au 1^{er} trimestre, après +8,8 % au trimestre précédent). Les défaillances progressent dans une moindre mesure en France (+10,6 %). Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 52,0 % dans la région, au même rythme qu'au niveau national (+50,9 %).

Yohann Rivillon, Guillaume Coutard, Christelle Manceau (Insee)

► Contexte international - L'économie mondiale entre normalisation des chaînes d'approvisionnement et resserrements monétaires

En 2023, l'économie mondiale apparaît moins contrainte qu'en 2022 en raison du recul des cours de l'énergie, de la levée des restrictions sanitaires en Chine et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement. Cependant, d'autres facteurs de ralentissement se manifestent, notamment le durcissement des conditions monétaires et financières, qui pèse, entre autres, sur les marchés immobiliers. Les prix à la consommation demeurent quant à eux élevés même s'ils progressent moins vite qu'en 2022. Au premier trimestre, le PIB a ainsi augmenté modérément dans les économies occidentales, et même reculé en Allemagne. Cette faible croissance de l'économie mondiale se poursuivrait courant 2023.

► Contexte national - En France, la croissance a été modeste en début d'année et resterait hésitante

En France, l'activité a progressé modestement au premier trimestre 2023 (+0,2 %). Après son net repli fin 2022, la consommation des ménages est restée quasi stable (+0,1 %), dans un contexte d'inflation élevée, notamment dans l'alimentation. L'investissement, quant à lui, a reculé, sur fond de remontée des taux d'intérêt, tandis que les échanges extérieurs ont soutenu l'activité, compte tenu notamment de la baisse des importations et du dynamisme des exportations d'énergie en lien avec la reprise de la production d'électricité. L'emploi est resté allant (+0,3 % entre fin décembre et fin mars), conduisant le taux de chômage à demeurer à un niveau historiquement bas (7,1 %). D'ici la fin de l'année, l'inflation pourrait refluer quelque peu mais l'activité serait peu dynamique, faute de moteur de la demande à court terme.